



Bulletin d'informations de **la Commission Technique Départementale 31**

Mise à jour : 05/10/2006

Président : Philippe Klein
mél : technique.codep31@ffessmpm.fr

**Retrouvez toutes les informations de la CTD31 sur le site www.ffessmpm.fr
Rubrique infos département/haute garonne/plongée sous marine**

En complément aux stages et examens organisés au niveau national (MF2) et régional (sensibilisation MF2, stages et examens MF1), la CTD31 met en place des formations et des examens pour les diplomes suivants :

- **Formation et recyclage secourisme (RIFAP, formateurs de RIFAP..).**
- **Formation de TIV.**
- **Stage initiaux et examens initiateur**
- **Formation théorique N4 et stage en mer N4**
- **Stage initial MF1, suivi des SP, séminaire moniteurs.**

Planning 2006/2007 : synthèse

Action	Date	Lieu	Inscription	Coût
Secourisme : formation AFCPSAM	4 WE : 3-4, 10-11, 17-18 & 24-25 Mars 2007	Salle de réunion du COSS, piscine de Balma	philippe.tichadelle@orange.fr	100 €, à préciser
Secourisme : Remise à niveau AFPS	18-19 novembre 2006	Salle de réunion du COSS, piscine de Balma	philippe.tichadelle@orange.fr	15 €
TIV : recyclage formateurs	2/12/2006	Maison des Sports, rue Buissonnière, Labege	Jean.pujol@online.fr	A préciser
TIV : formation de TIV	10-11/3/2007	Toulouse, à préciser	Jean Pujol – dossier à renvoyer	40 €
Préparation théorie N4	12 séances, début 4/12/2006	salle du magasin Plongée Boutique à Balma	alain.demaire@wanadoo.fr	15 €
Préparation physique N4	15 séances, début le 17/1/2007	Piscine Léo Lagrange, Toulouse	alain.demaire@wanadoo.fr	15 €
Formation pratique et examen N4 en mer	Une semaine en juin 2007	Cote catalane, à préciser	Francis.deguisne@free.fr	A préciser
Formation initiale initiateur	11-12/11/2006	Salle de réunion du COSS, piscine de Balma	Philippe Klein technique.codep31@ffessmpm.fr	15 €
Formation initiale initiateur	13-14/1/2007	Salle de réunion du COSS, piscine de Balma	Philippe Klein technique.codep31@ffessmpm.fr	15 €
Formation initiale initiateur	Février (optionnel, si candidats)	Salle de réunion du COSS, piscine de Balma	Philippe Klein technique.codep31@ffessmpm.fr	15 €
Examen initiateur	16/11/2006	Salle de réunion du COSS et piscine de Balma	Philippe Klein technique.codep31@ffessmpm.fr	Néant
Examen initiateur	19/4/2004	Salle de réunion du COSS et piscine de Balma	Philippe Klein technique.codep31@ffessmpm.fr	Néant
Examen initiateur	24/5/2007	Salle de réunion du COSS et piscine de Balma	Philippe Klein technique.codep31@ffessmpm.fr	Néant
Examen initiateur	7/6/2007	Salle de réunion du COSS et piscine de Balma	Philippe Klein technique.codep31@ffessmpm.fr	Néant
Examen initiateur	18/6/2007	Salle de réunion du COSS et piscine de Balma	Philippe Klein technique.codep31@ffessmpm.fr	Néant
Stage initial MF1	20 au 25/11/2006	CREPS, Toulouse	www.ffessmpm.fr , rubrique sports/plongee sous marine/formation MF1	A préciser
Stage initial MF1	Mars 2007, si demande	Toulouse, à préciser	www.ffessmpm.fr , rubrique sports/plongee sous marine/formation MF1	A préciser
CTR : Sensibilisation formation MF2	27-28-29/1/2007	CREPS, Toulouse	Christian Ferchaud ch.ferchaud@wanadoo.fr	8 €
Séminaire moniteurs CTR	3/12/2006	Maison des Sports, rue Buissonnière, Labege	contact.technique@ffessmpm.fr	15 €
Suivi des stagiaires pédagogiques MF1	14-15/4/2007	Toulouse, à préciser	philippe.tichadelle@orange.fr	15 €

Secourisme

• Formation AFCPSAM : Calendrier des activités 2006-2007

Formation de cadres formateurs : organisation et mise en place de sessions de formations AFPS, AFCPSAM

Responsable: Philippe Tichadelle : philippe.tichadelle@orange.fr

La FFESSM est habilitée à délivrer certains diplômes de la Sécurité Civile, et notamment l'AFPS et l'AFCPSAM sous certaines conditions, via un agrément mis en place avec la Préfecture de chaque département (arrêté du 6 mars 1996 dans le fascicule des règlements).

Afin de répondre à la demande des plongeurs du département en matière de formation au RIFAP, et donc de formation à l'AFCPSAM afin de former des formateurs RIFAP au sein des clubs, et conformément aux habilitations nationales, Le CODEP 31 a obtenu un agrément préfectoral pour la délivrance de diplômes AFPS et AFCPSAM de la protection civile. Il s'appuie pour cela sur une équipe pédagogique dédiée.

L'équipe pédagogique de base du CODEP est composée des personnes suivantes :

Agathe DISSAIS Monitrice Nationale de Premiers Secours

Patrick PEREZ Moniteur National de Premiers Secours

Patrick SOUM Moniteur National de Premiers Secours

Monique DE BRITO Médecin Urgentiste

Jacques GUILLE Médecin fédéral

Le Codep va éditer une fiche de renseignement afin de faire l'inventaire des besoins de formations et de recyclage dans le cadre de ces formations.

Nous rappelons que les compétences 5 et 6 du RIFAP sont enseignées, attestées et validées par l'une des personnes suivantes :

• ***un enseignant au minimum initiateur de club, par ailleurs titulaire de l'AFPS plus AFCSPAM (ou diplôme équivalent) délivrés par la Sécurité Civile, Ministère de l'Intérieur,***

• ***un moniteur national de secourisme (diplôme délivré par la Sécurité Civile, Ministère de l'intérieur) ou moniteur de Premiers Secours Sécurité Civile licenciés.***

Une formation AFCPSAM ouvertes aux seuls futurs moniteurs RIFAP se déroulera sur 4 week-end à la piscine de BALMA, les 3-4, 10-11, 17-18 & 24-25 Mars 2007. La formation se fera sur les 4 week-end du Samedi matin 8h30 au Dimanche vers 15h00 à la piscine de Balma. **L'AFPS est un prérequis obligatoire.**

Monitrice responsable de la formation : Agathe Dissais

Le coût de cette formation qui se situera autour de 100 € (tarif à affiner) sera compensé par l'attribution d'une bourse (cf. ci-dessous)

Inscription et renseignements : philippe.tichadelle@orange.fr

Exclusivement pour les personnes inscrites à la formation AFCPSAM : stage de remise à niveau AFPS (très conseillée) pour ceux qui ont déjà l'AFPS : 18-19 novembre 2006 à la piscine de Balma.

Une participation de 15 Euros par personne est demandée sur place afin de permettre l'organisation d'un pique-nique et d'un pot en fin de formation.

Il est très important pour les clubs, afin de maintenir leurs capacités de formation au secourisme fédéral, d'encourager les anciens formateurs CFPS et les initiateurs ou MF1 à passer l'AFCSAM.

Formation au RIFAP.

Les sessions de formation des plongeurs au RIFAP ne sont pas organisées au niveau du CODEP. Cela reste de la compétence des clubs par les encadrants compétents.

Bourse AFCSAM

Le codep 31 a décidé d'attribuer une bourse aux cadres fédéraux (ex formateurs de secourisme fédéral, E2, E3, E4) du département qui passeront et obtiendront l'AFCSAM en 2006, licenciés et actif en 2006/2007 dans un club du département 31. Ils recevront cette bourse sur présentation au Codep par leur président de club d'une attestation de présence et de travail effectif de 1 an (formation au RIFAP) au sein du club après leur date d'obtention de diplôme . La demande de bourse doit être faite au codep en octobre 2006 pour un versement en décembre 2007.

Toutes les explications sur le mode d'attribution des bourses départementales, ainsi que le formulaire de demande de bourse à télécharger , sont disponibles sur le site de la CTIR :

www.ffessmpm.fr, rubrique infos département/haute garonne/plongee sous marine

Responsable formation de TIV : Jean PUJOL jean.pujol@online.fr

Organisation et mise en place de sessions de formations de TIV

Coordination du fonctionnement des TIV : Jean Pujol – 2 rue Fleury 31000 Toulouse

Formateurs : Jean Pujol – Alain Tejedor - Nicolas Brugeilles – Jean Laforgue - Emmanuel Marlot

Contact : Jean Pujol : jean.pujol@online.fr

• **TIV : Bilan 2006**

- Cette année 1 session, organisée le 18 et 19 mars 2006, a permis la formation 24 nouveaux TIV (27 en 2005).

Cette formation à été assurée par Jean PUJOL et Jean Laforgue.

Nouveaux TIV formés en 2006 par le Codep 31

Nom	N°TIV	N°Club
AUDINET Cyrille	081570	0831034
MARQUIER Jean	081571	0831263
BAZEAU Véronique	081572	0831263
DORADOUX Thierry	081573	0831040
TERME Jean Louis	081574	0831040
BROUSSOLLE Francis	081575	0831040
CHIFFAUDEL Luc	081576	0831040
LAPEYRE Bruno	081577	0831256
RIVALS Julien	081578	0831407
FARINAS Jérôme	081579	0831184
FELDER Anne	081580	0831184
ONYSHENKO Rulsan	081581	0831184
MOUDOUB Rachid	081582	0831184
BIGLIONE Christophe	081583	0831184
CHAUVEAU Laurent	081584	0831159
LLEDOS Christophe	081585	0831159
CHATELARD Pascal	081586	0831187
DISSAIS Eric	081587	0831159
BERNARD Francis	081588	0831159
BOUDARTCHOUK Pascal	081589	0831159
LECHAT Laurent	081590	0831159
SAINTORENS Michel	081591	0831235
PASSARD Pascal	081592	0831159
SANDRAL Gaëtan	081593	0831184

En quelques chiffres :

Le comité départemental 31 compte à ce jour environ 341 TIV pour 59 clubs.

En 2000, 848 bouteilles ont été vérifiées par 29 clubs. 74 TIV ont été actifs.

En 2001, 885 bouteilles ont été vérifiées par 30 clubs. 65 TIV ont été actifs.

En 2002, 915 bouteilles ont été vérifiées par 29 clubs. 66 TIV ont été actifs.

En 2003, 823 bouteilles ont été vérifiées par 27 clubs. 65 TIV ont été actifs.

En 2004, 989 bouteilles ont été vérifiées par 31 clubs. 86 TIV ont été actifs.

En 2005, 829 bouteilles ont été vérifiées par 31 clubs. 76 TIV ont été actifs.

Les chiffres donnés pour 2005 ne sont pas définitifs (bordereaux non envoyés)

• **TIV : Calendrier 2007**

Une journée de recyclage des formateurs TIV est prévue le samedi 2 décembre à Labège, à la maison des Sports, rue Buissonnière (derrière Diagora).

Les inscriptions et renseignements sur le programme de la journée se font auprès de Jean Pujol
jean.pujol@online.fr

Un stage de formation de TIV, sera programmé les 10 et 11 Mars 2007 à Toulouse
Cette date est donnée à titre indicatif... sous réserve de modifications.

• **Inscription et conditions de candidature**

Les dossiers d'inscription doivent être parvenus avant le 20 février 2007 à :

Jean PUJOL
2 rue FLEURY
31200 TOULOUSE

Nous rappelons que la participation aux frais est de 40 Euros/pers, repas compris, pour le stage (3 demi-journées).

Le dossier d'inscription doit comprendre :

- un chèque de 40 Euros par candidat.
- Une lettre de présentation du président du club
- la photocopie de la licence sur papier format A4 (**lisible**)

Le candidat se présentera au stage muni d'une bouteille vide avec son robinet et de quoi inspecter l'intérieur (endoscope, ampoule soudée à 2 fils, raccordée à une pile de 4,5 V...)

Pour tout renseignement, par courrier uniquement à l'adresse ci-dessus.

Initiateurs, pédagogie et formations techniques : Responsable **Philippe Klein (technique.codep31@ffessmpm.fr)**

Coordination des sessions initiateurs et des activités pédagogiques, recyclage moniteurs et cours techniques.

Formation Niveau 4

- **Responsable cours théoriques : Alain DEMAIRE alain.demaire@wanadoo.fr**
- **Responsable formation pratique mer : Francis Deguisne francis.deguisne@free.fr**
- **Bilan 2005-2006**

Formation théorique N4 (resp Eric Bouchet)

La CTD (commission technique départementale) 31 a organisé une préparation pour l'épreuve de théorie N4, sur 12 séances, qui a débuté en décembre 2003.

Cette formation a été assurée par 3 E3 et 9 (E2+E4), et 27 auditeurs ont suivi cette formation. Cette formation a aussi permis à des stagiaires pédagogiques encadrés par des MF2 d'effectuer une partie de leur stage en situation.

Entraînement physique Picine N4 (resp Eric Bouchet)

16 séances ont été organisées pour la préparation physique et technique des futurs N4, la majorité des entraînements a été réalisée avec la commission apnée avec Fabien Clément

Formation pratique N4 (resp Francis Deguisne francis.deguisne@free.fr)

Après la formation théorique réalisée au printemps à Toulouse, et sous la direction de stage de Francis Deguisne et Eric Bouchet, la commission technique du Codep31 a organisé pendant la semaine du 10 au 17 juin 2006 un stage et un examen Niveau 4 au bord de mer.

L'objectif de stage était triple : proposer aux clubs du départements 31 une formation de N4, former des futurs moniteurs, et assurer une cohésion des club du département à travers la participation de tous ces acteurs.

Ce stage s'est déroulé dans la bonne humeur et sous un beau soleil à Banyuls, avec la participation de 9 stagiaires niveau 4 et de 5 stagiaires pédagogiques, des encadrants MF1 et MF2 du codep31.

Pour assurer la cohésion du groupe, tous les participants étaient logés « Aux Paquebots » à Port-Vendres (animation et soirées studieuses garanties !) , et venaient plonger chaque matin à Banyuls, dans la SCA Aquablue Plongée, qui a mis un bateau à disposition du groupe.

L'examen a permis de diplômer 5 candidats, récompensés par un joyeuse ambiance et un excellent ti-punch de la Martinique !

Quelques chiffres :

- 9 candidats
- 5 recus
- 4 MF2/IR et 3 MF1 formateurs
- 5 stagiaires pédagogiques

• **Calendrier 2006-2007**

Formation théorique N4 (resp Alain DEMAIRE alain.demaire@wanadoo.fr)

La CTD (Commission Technique Départementale) 31 organise une préparation N4 pour :

- L'épreuve de théorie, sur 12 séances, à partir du Lundi 4 décembre 2006, le soir de 20h à 22h, dans la salle du magasin Plongée Boutique à Balma. (25, Rues des Arènes, 31130 Balma – sortie rocade n°16)
- Une préparation physique, sur 15 séances, à partir du mercredi 17 janvier, piscine Léo Lagrange à Toulouse.

Une participation aux frais de 15 Euros est demandée par personne afin de permettre l'organisation d'un pot ou d'un repas en fin de formation, et est à régler sur place.

L'objectif principal est d'aider "les futurs N4" à se préparer. Un objectif secondaire est de former les Stagiaires Pédagogiques (SP) préparant le monitorat (occasion d'une remise à niveau du contenu théorique).

Les cours seront dispensés par des stagiaires pédagogiques accompagnés par leur MF2 ou BEES2, ainsi que par des moniteurs 1er et 2ème degré.

Les stagiaires pédagogiques qui souhaitent "se remettre à niveau" peuvent assister en auditeur à ces cours.

Les moniteurs E4 et E3 intéressés peuvent contacter par mail.

Les élèves doivent s'inscrire par mail à alain.demaire@wanadoo.fr en donnant : nom prénom, club, n° club, n° licence, téléphone, mail, adresse, niveau, secourisme.

Formation pratique N4 (resp Francis Deguisne francis.deguisne@free.fr)

En complément aux cours théoriques, la CTD31 réalisera une formation pratique et un examen N4 en mer en 2007. La planification de ce stage est en cours, l'information sera diffusée ultérieurement sur les listes de diffusion.

Bourse N4

Comme l'an passé, le Codep 31 a décidé d'attribuer aux N4 du département promus en 2006, licenciés et actif en 2006/2007 dans un club du département 31, une bourse sur présentation au Codep par leur président de club d'une attestation de présence et de travail effectif de 1 an au sein du club après leur date d'obtention de diplôme.. La demande de bourse doit être faite au codep avant le 30 octobre 2007 pour un versement en décembre 2007.

Toutes les explications sur le mode d'attribution des bourses départementales, ainsi que le formulaire de demande de bourse à télécharger , sont disponibles sur le site de la CTIR :

www.ffessmpm.fr, rubrique infos département/haute garonne/plongée sous marine

Formation Initiateur

- **Responsable des formations et examens: P.Klein :** technique.codep31@ffessmpm.fr

- **Bilan 2006**

La CTD 31 FFESSM a organisé pour la saison 2005/2006 (de 11/05 à 6/06) des sessions de formation initiale initiateur, qui ont eu lieu à la piscine de Balma, sur un WE., ainsi que des sessions d'examen initiateur. En quelques chiffres :

Sessions examen initiateur :

- 5 examens
- 39 candidats, 30 recus
- 14 MF2 aux jurys

Formations initiales sur un WE

- 2 stages initiaux
- 42 stagiaires initiateur
- 14 MF1 tuteurs
- formés
- 5 MF2 formateurs
- 13 clubs représentés

• Calendrier 2007

La CTD 31 FFESSM organise pour la saison 2006/2007 2 sessions de formation initiale initiateur, plus une optionnelle s'il y a suffisamment de demandes . Ces sessions durent 2 jours et auront lieu le WE, du samedi matin 9h au dimanche soir 18h, à la salle de réunion du COSS, à la piscine de Balma

Les dates des sessions prévues à ce jour sont les suivantes :

- 11 et 12/11/2006
- 13 et 14/1/2007
- Une session optionnelle en février selon la demande

Inscription aux formations initiales

Les cours sont ouverts à tout futur initiateur du département 31, ou des départements limitrophes. Les participants doivent cependant s'engager à suivre l'ensemble de la session de cours. L'inscription se fait au moins 2 semaines avant par mail à l'adresse suivante : technique.codep31@ffessmpm.fr. Il faut prévoir de quoi écrire, et se procurer auprès de vos clubs un exemplaire récent du manuel du moniteur et un livret pédagogique téléchargeable sur le site de la CTN. (www.ctn.ffessm.fr)

Pour pouvoir participer, les stagiaires participant à cette formation doivent impérativement être accompagnés d'un ou plusieurs MF1 de leur club, n'ayant pas encore suivi de stage initial initiateur ou initial MF2, ou bien avoir dans leur club des MF1 tuteurs ou des MF2.

De plus, les stagiaires doivent réunir les conditions suivantes pour pouvoir participer à une formation initiale initiateur :

CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION :

18 ans révolus + licence FFESSM + certificat médical (idem que pour N2-N3..)+ Niveau 2 minimum.

Une participation de 15 Euros par personne est demandée sur place afin de permettre l'organisation d'un pique-nique et d'un pot en fin de formation.

La CTD 31 organise aussi 5 examens initiateur, à 20h, à la piscine de Balma

- 16/11/2006
- 19/4/2007
- 24/5/2007
- 7/6/2007
- 18/6/2007

Inscription aux sessions d'examen CODEP31

L'inscription se fait au moins 2 semaines avant par mail à l'adresse suivante : technique.codep31@ffessmpm.fr. Il faut prévoir de venir avec un pique nique pour tous plus les jurys (soit 2 fois plus de casses croûtes que de candidats) , les MF1 tuteurs des clubs en question, et bien sur des candidats prêts et validés par leur tuteur, à jour de leur stage en situation et avec les dossiers en règle (cf manuel du moniteur)

- **Session examen initiateur organisées par les clubs**

Nous rappelons, à l'usage des présidents de clubs qui en organisent dans leur club, la procédure à suivre pour la mise en place d'une session d'examen initiateurs :

Le président de club a la charge de constituer le jury : 1 MF2 pour 3 candidats

Pour ce faire, il faut contacter les MF2 et IR pressentis (cf liste dans l'annuaire régional) et s'accorder sur une date. Le président de club envoie ensuite une déclaration de session (disponible sur le site et au comité) à JP Montseny à la CTIR PM avec le nombre de candidats, la composition du jury, le lieu et la date de la session, au minimum un mois avant la session.

Avant la session, le président de club doit également s'assurer que tous les dossiers des candidats sont conformes aux exigences fédérales et se procurer auprès du CIR, à Labege (Maison des Sports, à Labege, derrière Diadora, 0562241865), des bordereaux de notes et d'examen initiateur (cf manuel du moniteur).

Formation MF1

Stages initial, final et examens MF1

2 Stages initiaux MF1 sont cette année proposés sur Toulouse :

- Un stage initial , sur une semaine complète, du 20 au 25/11/2006, à Toulouse. (nombre limité à 14 personnes)
- Un second stage initial en mars 2007, selon la demande, à une date à préciser

Ce stage initial permet aux futurs MF1 d'aborder les stages en situation avec une base pédagogique. A l'issue de cette semaine initiale les participants reçoivent un nouveau carnet pédagogique et sont automatiquement déclarés stagiaires pédagogiques (E2) pour une durée de 3 ans.

Après le stage en situation (décrit dans le nouveau carnet péda) , il suffit de suivre une semaine de stage final pour présenter l'examen.

Toutes les dates des stages initiaux, finaux et des examens ainsi que les dossiers d'inscription sont sur le site de la CTIR FFEISSM Pyrénées Méditerranée (www.ffessmpm.fr, rubrique sports/plongee sous marine/formation MF1) et dans les formulaires.

Suivi des stagiaires pédagogiques en situation

LA CTD31 propose aux stagiaires pédagogiques un séminaire sur un WE de suivi de stage et d'ateliers de travail spécifiques : les 14 et 15 avril 2007.(lieu et horaires à préciser) .

Responsable de l'organisation de ce WE et inscription : philippe.tichadelle@orange.fr

Une participation de 15 Euros par personne est demandée sur place afin de permettre l'organisation d'un pique-nique et d'un pot en fin de formation.

- **Détail du stage pédagogique en situation (UC4 et 5) (extrait du carnet pédagogique)**

UC 4 12 H du N 1 au N 4 Cette UC peut être faite en séquences de 1 ou 2 h en milieu artificiel ou naturel

UC 5 43 Séances de 4 h :Une séance comprend la préparation, l'application sur le terrain et l'évaluation avec le formateur

ESPACES	Option Stage en milieu ARTIFICIEL (A) et NATUREL (N) Nombre de séances		Option Stage en milieu NATUREL Nombre de séances
	Artificiel	Naturel	
PROCHE	22 A	8 N à 10 N	20 à 22
MEDIAN		9 N à 11 N	19 à 21

LOINTAIN	0 A	4 N à 0 N	4 à 0
	22 A	21 N	43 N
TOTAL	43 séances A et N		43 séances N

Pour le stage effectué en milieu Naturel et Artificiel le MAXIMUM de séances en milieu artificiel est de 22
 Le ou la stagiaire opte dès le début de sa formation pour le stage en milieu Artificiel et Naturel ou pour celui en milieu Naturel

Unités pédagogiques : Une unité pédagogique est validée par un E4. Le minimum de séances avec un E4 est de 4.

2 exemples de stage en milieu naturel

20	Proche
20	Médian
3	Lointain

22	Proche
21	Médian
0	Lointain

2 exemples de stage en milieu artificiel et naturel

22	Proches et médian A
8	Proche N
9	Médian N
4	Lointain N

22	Proche et médian A
10	Proche N
11	Médian N

Remarque :

Dans ce stage pédagogique en situation, la notion de moniteur 2nd degré responsable « unique » de stage disparaît au profit de responsable 2nd degré par unité pédagogique. Il appartient aux stagiaires de trouver des centres ou des clubs capables de les accueillir et de les encadrer pour leur permettre de réaliser les différentes séances pédagogiques nécessaires.

Bourse MF1

Comme l'an passé, le codep 31 a décidé d'attribuer une bourse aux MF1 du département promus en 2006, licenciés et actif en 2006/2007 dans un club du département 31. Ils recevront cette bourse sur présentation au Codep par leur président de club d'une attestation de présence et de travail effectif de 1 an au sein du club après leur date d'obtention de diplôme . (Cette bourse est distincte de la bourse accordée par la CTR). La demande de bourse doit être faite au codep avant le 30 octobre 2007 pour un versement en décembre 2007.

Toutes les explications sur le mode d'attribution des bourses départementales, ainsi que le formulaire de demande de bourse à télécharger , sont disponibles sur le site de la CTIR :
www.ffessmpm.fr, rubrique infos département/haute garonne/plongee sous marine

Sensibilisation au 2^{ème} degré : resp C.Ferchaud
(ch.ferchaud@wanadoo.fr)

Comme chaque année, la CTR LRMP organise des journées de sensibilisation et de préformation sur les différents thèmes abordés lors de la formation 2nd degré.

Les stagiaires, souhaitant s'inscrire, peuvent télécharger un dossier d'inscription sur le site de la CTIR :
www.ffessmpm.fr, rubrique sports/plongee sous marine/espace moniteurs

Coût de formation : 8 € / personne / journée.

Vous trouverez aussi ces informations mises régulièrement sur le site de la CTIR , dans le calendrier de la commission technique ou sur la page d'informations de la CTD31.

Les premières journées de sensibilisation MF2 se feront sur 3 jours, au CREPS à Toulouse, les 27,28,29 janvier 2007. Le lieu sera précisé ultérieurement. En attendant, si vous êtes intéressé par ces week-end, **envoyez un courriel à Christian Ferchaud** en mentionnant vos coordonnées. (ch.ferchaud@wanadoo.fr)

Bourse MF2

Comme l'an passé, le codep 31 a décidé d'attribuer une bourse aux MF2 du département promus en 2006, licenciés et actif en 2006/2007 dans un club du département 31. Ils recevront cette bourse sur présentation au Codep par leur président de club d'une attestation de présence et de travail effectif de 1 an au sein du club après leur date d'obtention de diplôme . La demande de bourse doit être faite au codep avant le 30 octobre 2007 pour un versement en décembre 2007.

Toutes les explications sur le mode d'attribution des bourses départementales, ainsi que le formulaire de demande de bourse à télécharger , sont disponibles sur le site de la CTIR :
www.ffessmpm.fr, rubrique infos département/haute garonne/plongee sous marine

Séminaire et journées moniteur

La CTIR PM (Commission Technique Interrégionale Pyrénées Méditerranée), et la CTD31 organiseront le dimanche 3 décembre 2006 une journée à l'attention des cadres techniques de la CTIR (initiateur, SP, MF1 et MF2) . L'objectif est de rassembler les moniteurs fédéraux autour de thèmes techniques et ludiques, afin de présenter les dernières évolutions fédérales en pédagogie, contenus de formation, réglementation, et aussi de mieux se connaître au niveau départemental et régional. Le programme détaillé sera diffusé ultérieurement.

Ces journées s'inscrivent dans une démarche régionale qui a pour but de maintenir les compétences des moniteurs et de leur permettre aux moniteurs de renforcer les liens avec la Commission Technique.

Ce séminaire se déroulera le dimanche , de 9h à 18h.,à la maison des Sports, rue Buissonnière, à Labège (derrière Diagona). La participation aux frais est de 15 Euros, incluant le déjeuner.

Inscription : contact.technique@ffessmpm.fr

Communication du Comité avec les clubs et les moniteurs

Le Comité Interrégional et le CODEP31 disposent de listes de diffusions qui permettent d'adresser des informations par thème aux membres inscrits, par mail .

C'est le moyen de communication le plus efficace et le plus direct : les courriers électroniques arrivent chez vous !

Le membre inscrit peut également envoyer des messages à destination des listes de diffusions ; ce message est alors préalablement "filtré" par un modérateur (léger délai à prévoir).

La procédure pour s'inscrire est très simple : Il suffit d'envoyer à l'adresse d'inscription un message sans sujet (case Objet du logiciel de messagerie laissé vide) en précisant dans le corps du message le numéro et le nom du club représenté.

À réception du message le modérateur inscrit le membre sur la liste de diffusion.

Liste pour les licenciés des clubs du département 31

S'inscrire= envoyer un message sans objet à l'adresse : ffessm-codep31-subscribe@yahoogroupes.fr Préciser dans le corps du message le nom et le numéro du club représenté.

Envoyer un message sur cette liste :écrire un courriel avec un objet très précis à l'adresse suivante : ffessm-codep31@yahoogroupes.fr

Liste pour les licenciés des clubs de toute la région Pyrénées Méditerranée

S'inscrire= envoyer un message sans objet à l'adresse : FFESSMPM_club-subscribe@yahoogroupes.fr Préciser dans le corps du message le nom et le numéro du club représenté.

Envoyer un message sur cette liste :écrire un courriel avec un objet très précis à l'adresse suivante :
FFESSMPM_club@yahoogroupes.fr

Les encadrants de niveau 1 ou 2 (Initiateur).

S'inscrire= envoyer un message sans objet à l'adresse : FFESSMPM_init-subscribe@yahoogroupes.fr Préciser dans le corps du message le nom, prénom, N°licence , N°Brevet.

Envoyer un message sur cette liste :écrire un courriel avec un objet très précis à l'adresse suivante :
FFESSMPM_init@yahoogroupes.fr

Les moniteurs de niveau E3 (MF1 et BEES1).

S'inscrire= envoyer un message sans objet à l'adresse : FFESSMPM_E3-subscribe@yahoogroupes.fr Préciser dans le corps du message le nom, prénom, N°licence , N°Brevet.

Envoyer un message sur cette liste :écrire un courriel avec un objet très précis à l'adresse suivante :
FFESSMPM_E3@yahoogroupes.fr

Les moniteurs de niveau E4 (MF2 et BEES2).

S'inscrire= envoyer un message sans objet à l'adresse : FFESSMPM_E4-subscribe@yahoogroupes.fr Préciser dans le corps du message le nom, prénom, N°licence , N°Brevet.

Envoyer un message sur cette liste :écrire un courriel avec un objet très précis à l'adresse suivante :
FFESSMPM_E4@yahoogroupes.fr

Les instructeurs régionaux et nationaux du comité.

S'inscrire= envoyer un message sans objet à l'adresse : FFESSMPM_instructeur-subscribe@yahoogroupes.fr Préciser dans le corps du message le nom, prénom, N°licence.

Envoyer un message sur cette liste :écrire un courriel avec un objet très précis à l'adresse suivante :
FFESSMPM_instructeur@yahoogroupes.fr

Les médecins fédéraux

S'inscrire= envoyer un message sans objet à l'adresse : FFESSMPM_medecin-subscribe@yahoogroupes.fr Préciser dans le corps du message le nom, prénom, N°licence, N°médecin.

Envoyer un message sur cette liste :écrire un courriel avec un objet très précis à l'adresse suivante :
FFESSMPM_medecin@yahoogroupes.fr

Les stagiaires pédagogiques MF1

S'inscrire= envoyer un message sans objet à l'adresse : FFESSMPM_stagiaireMF1-subscribe@yahoogroupes.fr Préciser dans le corps du message le nom, prénom, N°licence, N°stagiaire.

Envoyer un message sur cette liste :écrire un courriel avec un objet très précis à l'adresse suivante :
FFESSMPM_stagiaireMF1@yahoogroupes.fr

Ces listes permettront l'envoi direct d'informations aux abonnés par courrier électronique, en complément du courrier papier qui continue bien sûr à être envoyé aux clubs. Par exemple, ce bulletin d'information sera envoyé à toutes les listes de diffusion, et arrivera donc à tous les E3, E4, clubs et instructeurs inscrits.

Par exemple, toute les précisions (lieu, horaires..) ou les modifications des examens ou stages prévus seront diffusés sur ces listes.

Il est très important pour tous les clubs et moniteurs de s'abonner à ces listes (et c'est gratuit !), afin de pouvoir bénéficier de l'information rapidement et personnellement. Quand vous vous inscrivez sur la liste club , précisez votre n° de club afin d'identifier le nombre de clubs différents représentés.

Le Site Web du CIR Pyrénées Méditerranée : www.ffessmpm.fr

Vous le savez tous, le CIR dispose d'un site Web pour le comité Pyrénées Méditerranée. Il est destiné aussi bien aux plongeurs avertis et cadres de la fédération, qu'aux débutants souhaitant savoir ce qu'est la plongée pour débuter dans notre région..

Pour envoyer une information au comité, envoyez la par mail à l'adresse suivante : Courrier.cir@ffessmpm.fr

Le Site Web de la commission technique PM : www.ffessmpm.fr

Il est accessible sur le site Web du comité, en suivant les liens sports/plongée sous marine

Il contient plein d'informations utiles sur la plongée, les formations techniques régionales, les brevets d'état, le fonctionnement d'un club, etc... Pour vous qui êtes concernés par la commission technique, vous y trouverez le calendrier de la CTR, des formulaires et procédures, des news, de la réglementation..

Si vous disposez d'un accès à Internet, allez visiter ce site. Et surtout, n'oubliez pas que si l'on y trouve pleins d'infos, c'est que les clubs, les commissions, les encadrants, y apportent chacun un peu de leur savoir. Alors n'hésitez pas à y envoyer vos informations afin qu'elles puissent y être diffusées

Le Site Web du CODEP31 , avec toutes les informations de la commission technique 31

Il est accessible sur le site Web du comité, en suivant les liens infos départements/Haute Garonne

Pour contacter la commission technique 31 : technique.codep31@ffessmpm.fr

Pour contacter le CODEP31 : contact.codep31@ffessmpm.fr